

# Politique d'intégrité

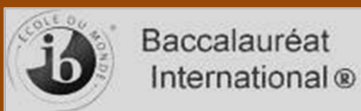
## Programme Éducation Intermédiaire

---

### École secondaire Guillaume-Couture

70, rue Philippe-Boucher  
Lévis (Québec)  
G6V 1M5

Courriel : [guillaume-couture@csnavigateurs.qc.ca](mailto:guillaume-couture@csnavigateurs.qc.ca)



### École secondaire Pointe-Lévy

55, des commandeurs  
Lévis (Québec)  
G6V 6P5

Courriel : [pointe-levy@csnavigateurs.qc.ca](mailto:pointe-levy@csnavigateurs.qc.ca)

## Élaboration d'une politique d'intégrité en milieu scolaire

Il est exigé de toutes les écoles du monde de l'IB qui dispensent le PEI de disposer d'une politique encourageant l'intégrité en milieu scolaire. L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre des programmes de l'IB est un principe reposant sur les qualités du profil de l'apprenant de l'IB. Dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, l'intégrité en milieu scolaire vise à promouvoir l'intégrité de chacun et à susciter le respect de l'intégrité d'autrui et de son travail. Le respect de l'intégrité en milieu scolaire permet également de garantir que tous les élèves ont la même possibilité de démontrer les connaissances et les compétences qu'ils acquièrent au cours de leurs études.

Tel qu'indiqué dans le profil de l'apprenant de l'IB, tous les membres de la communauté de l'IB doivent s'efforcer d'être « intègres » et d'adhérer « à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et posséder un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde ». Les élèves du PEI sont tenus de faire preuve d'intégrité en milieu scolaire et d'éviter toute forme de mauvaise conduite.

## Les concepts d'intégrité selon IB

**La propriété intellectuelle** : Tous les élèves du PEI doivent comprendre la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle.

Il existe plusieurs formes de droits de propriété intellectuelle telles que les brevets, les modèles déposés, les marques déposées, le droit moral et le droit d'auteur. Les élèves doivent pour le moins être conscients du fait que les formes d'expression intellectuelle et créative (par exemple, les productions littéraires, artistiques ou musicales) doivent être respectées et qu'elles sont normalement protégées par la loi.

**La collusion / collaboration** : La collaboration peut être assez librement définie comme l'action de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun en partageant des informations. Cela implique que l'élève se montre ouvert et coopératif mais en aucun cas qu'il n'autorise qu'un autre élève copie son travail ou le présente comme sien pour l'évaluation, ce qui constitue une collusion. Il y a collusion lorsqu'un élève reproduit le travail d'un pair sans en citer la source.

### Le plagiat :

Un travail authentique est un travail basé sur les idées originales de l'élève et qui cite toutes les idées et tous les travaux empruntés à autrui. Par conséquent, tous les travaux (quelle que soit la forme sous laquelle ils se présentent) soumis à l'évaluation doivent utiliser dans leur totalité le langage, l'expression et les idées authentiques de l'élève. Lorsque les idées ou le travail d'une autre personne sont présentés dans le travail d'un élève, que ce soit sous la forme d'une citation directe ou d'une paraphrase, la ou les sources de ces idées ou de ce travail doivent toutes être citées de manière appropriée.

# Enseignement de l'intégrité en milieu scolaire

## Propriété intellectuelle :

Tous les élèves doivent être sensibilisés et informés au concept d'intégrité. *Annexe 1*  
Dans tous leurs travaux de recherche, ils doivent appliquer le protocole de rédaction des sources et établir une bibliographie. *Annexe 2*(section IV).

## Le plagiat :

Est considéré comme plagiaire :

- Tout élève qui présente les idées ou le travail d'une autre personne comme étant sien;
- Tout élève qui reproduit un travail en partie ou en totalité;
- Tout élève qui utilise des moyens illicites pour fausser sa performance ou pour augmenter ses résultats.

## La collusion :

Est considéré comme de la collusion :

- Lorsqu'il y a entente entre les membres de l'équipe en vue de flouer une tierce personne.

Lorsqu'il y a manquement, dans l'un de ces trois cas, il y aura reprise du travail et/ou une note zéro sera attribuée à l'élève tel que mentionné dans l'agenda.

## Processus :

Les enseignants utilisent *Les consignes destinées aux surveillants d'examens*; *Annexe 3*

Lors d'un examen en cours d'étape les consignes de surveillances s'appliquent en fonction du type d'épreuve.

Les enseignants peuvent utiliser les logiciels de contrôle disponible sur Google;

Les enseignants s'assurent que l'élève, les parents et la direction seront avisés pour tout manquement.

**Recours pour l'élève :** En cas de litige, l'élève peut faire valoir son point de vue auprès de la direction, au secrétariat général et au protecteur de l'élève de la Commission scolaire des Navigateurs.

Annexe 1 : Extraits du document « PEI document de l'élève, Guillaume-Couture ».

Annexe 2 : Extrait du document « Document MTI projet personnel, Pointe Lévy ».Section IV.

Annexe 3 : « Consignes destinées aux surveillants d'examens, Guillaume-Couture ».

## Mesures qui seront prises par l'IB si un candidat est soupçonné de fraude et reconnu coupable par la suite

Un étudiant reconnu coupable de fraude (plagiat, collusion, reproduction d'un travail) se méritera automatiquement la note « Zéro ». D'autres conséquences allant jusqu'à l'expulsion du programme peuvent être envisagées selon le dossier.

Le but de la sanction est d'éviter que l'élève ne bénéficie d'un avantage déloyal et aussi afin de dissuader d'autres élèves de faire la même chose.

### Ressources soutenant la politique

Le document Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique De l'IB.

Le document *Attention au plagiat! C'est facile c'est tentant...mais ça peut coûter cher\*\*!* u Ottawa [www.uOttawa.ca/plagiat.pdf](http://www.uOttawa.ca/plagiat.pdf)

Le document 10 mauvaises bonnes raisons d'utiliser une photo trouvée sur Internet sans demander la permission au photographe [http : www.francisvachon.com](http://www.francisvachon.com)

Le document *Cours de méthodologie 4<sup>ième</sup> secondaire* de Pointe Lévy, document élaboré par Marie-Ève Lafond de L'École secondaire internationale Fernand-Lefebvre